

Préparation CRPE

Formule complémentaire anticipée aux
matières du CRPE 2027 (*épreuve d'application,
épreuve de leçon et épreuve d'entretien*)

Durée : Entre 15 et 20 mois
Nombre d'heures de cours : 190h
Lieu : formation 100% à distance
Prix : 1000 €

Introduction

Le CRPE est un concours qui s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer le métier de Professeur des Écoles, c'est-à-dire enseigner en école maternelle ou élémentaire. L'obtention du CRPE permet de devenir un fonctionnaire de l'Etat.

Le concours se déroule en 2 temps avec quelques nuances en fonction de la voie choisie :

- Une phase d'admissibilité comportant une épreuve de français, de mathématiques et une épreuve d'application, sur un ou plusieurs des domaines suivants : sciences/technologie, histoire/géographie/enseignement moral et civique, arts ou langue vivante étrangère.

Une phase d'admission comportant 2 temps :

- 1 épreuve de leçon en français et/ou mathématiques
 - 1 entretien dont la première partie est consacrée à l'éducation physique et sportive et la seconde partie vise à vérifier la bonne connaissance du système éducatif ainsi que la solidité de la motivation du candidat.

Prérequis

Le candidat ne doit pas être analphabète ou en situation d'illettrisme. Il doit disposer d'un ordinateur, d'un mobile ou d'une tablette ayant accès à Internet.

À qui s'adresse le stage (public visé)

Il s'adresse à **2 catégories de personnes** principalement :

1. Les personnes ayant une licence ou un niveau bac +3
2. Les personnes en reconversion et éligibles au concours :
 - a. Ayant un niveau M2 ou un titre ou diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'éducation
 - b. Etant parent d'au moins trois enfants
 - c. Ayant effectué une carrière de sportif de haut niveau (sans condition de diplôme)
 - d. 5 ans d'expérience dans le privé sans condition de diplôme
 - e. 3 ans d'expérience dans le public et une licence de niveau bac+3.

Les objectifs de la formation

Les objectifs sont de développer, dans toutes les matières (épreuve d'application, épreuve de leçon et épreuve d'entretien) qui concernent le métier de professeur des écoles, les compétences nécessaires à la réussite du concours.

Ces objectifs se concrétisent par le passage du CRPE. Vous trouverez en annexe les modalités du concours.

Modalités et délais d'accès

Durant toute sa préparation, l'apprenant a accès à notre espace de e-learning, comprenant :

- Des cours en live (Live Class) avec interactions avec les enseignants
- Des vidéos enregistrées
- Des tests de positionnement

Un suivi mensuel par l'équipe pédagogique est également prévu pour suivre la progression de l'apprenant et contrôler ses acquis.

Programme de la formation et durée

Le volume horaire global de la formation est estimé à **190 heures**.

Ce volume comprend :

- Des temps synchrones (classes virtuelles, accompagnements et suivis pédagogiques) ;
- Des temps asynchrones encadrés (ressources pédagogiques, vidéos, replays, exercices et devoirs)

Le volume horaire correspond à une estimation pédagogique du temps global de formation mobilisé par l'apprenant.

Sous réserve d'admission au CRPE, le candidat pourra bénéficier d'un accompagnement "Coaching Post Admission", d'août 2027 à janvier 2028, à distance (le planning sera transmis à l'apprenant courant de l'été 2027)..

Dates : voir convention de formation

Horaires

La plateforme d'e-learning est accessible 7/7 et 24/24, une assistance informatique et pédagogique est disponible du lundi au vendredi entre 9h30 et 17h30.

Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9h30 et 17h30.

Lieu

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24h/24 à partir d'une plateforme conçu spécialement pour le e-learning.

Suivi de l'exécution de la formation et appréciation des résultats

Le suivi de la formation et l'évaluation des acquis s'inscrivent dans une démarche continue permettant d'accompagner la progression de l'apprenant tout au long du parcours.

1. Suivi de l'exécution de la formation

L'accès au back-office de la plateforme e-learning permet de suivre l'activité de chaque stagiaire, notamment :

- Les connexions à la plateforme ;
- La consultation des ressources pédagogiques ;
- Score à des QCM;
- Accès aux résultats des devoirs et concours blancs;
- La participation aux liveclass

Des rendez-vous pédagogiques, appels de suivi et bilans réalisés en live permettent de vérifier la progression.

2. Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Afin d'évaluer la progression de l'apprenant, plusieurs outils sont mobilisés :

- une évaluation initiale en début de formation permettant d'identifier le niveau de départ ;
- des devoirs corrigés et concours blancs ;
- le suivi des résultats obtenus dans les différents exercices.

3. Appréciation des résultats de l'action de formation

L'analyse de ces éléments permet :

- De mesurer l'évolution du niveau de l'apprenant ;
- D'adapter l'accompagnement pédagogique si nécessaire ;
- D'apprécier l'atteinte des objectifs de la formation.

Cette démarche globale assure un suivi continu et individualisé du parcours de formation.

Prix de la formation

Le tarif de la formation est de 1000€ TTC, couvrant l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues aux conditions générales de ventes.

Non-réalisation de la prestation de formation : En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au co-contractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Débit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 30 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, ou abandon de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

Engagement de participation à l'action de formation

Par la présente, le bénéficiaire s'engage à assister à l'ensemble des Live classes ou de visionner les replays, rendez-vous pédagogiques et à se connecter de façon régulière sur son espace de travail afin de s'informer des nouvelles ressources pédagogiques disponibles.

Il s'engage également à s'inscrire et participer à toutes les épreuves du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) auxquelles il sera convoqué.

Situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter Madame Julie Quebec, au 01 87 66 61 81.



ANNEXE :

Vocation-CRPE
NOTRE ACCOMPAGNEMENT, VOTRE REUSSITE

Le CRPE « Master »

Qui peut s'y inscrire ?

- Étudiants en fin de Master 2 (toutes filières éligibles).
- Tous les candidats titulaires d'un Master 2 (ou équivalent reconnu).
- Parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau
- Fonctionnaires et/ou à certains agents non titulaires
- Candidats ayant exercé une activité professionnelle

Voies ouvertes :

- **Concours externe (voie principale)** : s'adresse aux candidats avec un diplôme Bac+5 ou parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau
- **Concours externe spécial (langue régionale si vous présentez le concours dans une académie avec langue régionale (Corse, Occitan, Breton, etc.))** s'adresse aux candidats avec un diplôme Bac+5 ou parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau
- **Concours interne** : s'adresse aux fonctionnaires et/ou à certains agents non titulaires qui ont accompli **une durée minimum de 3 ans** de services publics ou d'enseignement et qui détiennent au moins une licence
- **Troisième concours** : s'adresse aux candidats ayant exercé une activité professionnelle pendant **une durée minimum de 5 ans** dans le cadre de contrats de droit privé.

Épreuves

- **3 écrits d'admissibilité** : 1 épreuve de français + 1 épreuve de mathématiques + 1 matière d'application au choix entre : sciences et technologies **OU** histoire-géographie EMC **OU** Arts.
- **2 oraux d'admission** : 1 épreuve d'entretien (Motivation, CSE et APSA) + 1 épreuve de leçon (Français et Mathématiques)

Les épreuves écrites se dérouleront aux mêmes dates pour les concours de l'enseignement public et ceux de l'enseignement privé.



Le CRPE « Licence »

Qui peut s'y inscrire ?

- Étudiants en fin de licence (toutes filières éligibles).
- Candidats déjà titulaires d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau

Voies ouvertes :

- **Concours externe** : s'adresse aux candidats avec un diplôme Bac +3 ou parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau
- **Concours externe spécial (langue régionale)** : s'adresse aux candidats avec un diplôme Bac +3 ou parents de 3 enfants ou sportifs de haut niveau

Pas de concours interne ni de troisième concours dans cette réforme.

Épreuves

- **2 écrits d'admissibilité** : 1 épreuve de français et mathématiques + 1 épreuve qui porte sur 3 matières d'application au choix, parmi les quatre suivantes :
 - Sciences et technologie
 - Histoire-géo EMC
 - Arts
 - Langues vivantes étrangères

Exemple : Arts, sciences et technologie ET histoire géographie EMC

- **2 oraux d'admission** : Épreuve de leçon (Français **OU** Mathématiques) + épreuve d'entretien (Motivation, CSE et APSA).